

Votre commande : **SAV Service 4 (2441) BTF**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **04/12/2020**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2020-2870**
Rapport autorisé le : **14-DÉC. -2020 10:20**

SIAAP SEINE AVAL
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO20-63820 / BTF prélevé le 02-DÉC. -2020 00:00
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		04/12/2020		49	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	04/12/2020	*	50.6	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode interne 26-LAB-MOP-126	07/12/2020	*	19.02	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN 15407	09/12/2020	*	13.85	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN 15407	09/12/2020	*	138.50	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN 15407	09/12/2020	*	1.02	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN 15407	09/12/2020	*	10.20	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	09/12/2020		13.6	-		
Arsenic	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée) NF EN ISO 15586	10/12/2020	*	<5.2	mg/(kg MS)		
Sélénium	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée) NF EN ISO 15586	10/12/2020	*	<5.2	mg/(kg MS)		
Mercuré	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	09/12/2020	*	1.5	mg/(kg MS)	10	mg/(kg MS)
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*	7269	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020		<34	mg/kg MS		
CALCIUM (CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*	7.03	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*	2.9	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*	6.5	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme	09/12/2020	*	53.0	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Analyse	Méthode	Date d'analyse	*	r	Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	abrogée) NF EN ISO 11885							
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		634	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		84483	mg/kg MS		
POTASSIUM (K ₂ O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		0.08	% sur brute		
MAGNÉSIUM (MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		0.58	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		220	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		9.4	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		30.7	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		113	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		25652	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	09/12/2020	*		1681	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
somme des Metox	Calcul	09/12/2020			2399	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/12/2020	*	r	<0.013	mg/(kg MS)		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/12/2020	*	r	<0.013	mg/(kg MS)		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/12/2020	*	r	0.022	mg/(kg MS)		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/12/2020	*	r	0.014	mg/(kg MS)		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/12/2020	*	r	0.048	mg/(kg MS)		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/12/2020	*	r	0.053	mg/(kg MS)		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/12/2020	*	r	0.036	mg/(kg MS)		
Somme 7 PCB	Calcul	04/12/2020		r	0.20	mg/(kg MS)	0.8	mg/(kg MS)
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000	04/12/2020	*	r	0.55	mg/(kg MS)	5	mg/(kg MS)

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	(norme abrogée)							
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/12/2020	*	r	0.26	mg/(kg MS)	2.5	mg/(kg MS)
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/12/2020	*	r	0.21	mg/(kg MS)	2	mg/(kg MS)
Phosphore total (P2O5)	Méthode interne : 26-LAB-MOP-511, 26-LAB-MOP-051 et tableur de calcul des oxydes log-84	09/12/2020	*	r	5.15	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode interne : 26-LAB-MOP-097	04/12/2020	*	r	0.236	% MB		
pH	NF EN 15933	04/12/2020	*	r	8.6	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	04/12/2020			20.5	°C		
Refus	NF EN 16179	07/12/2020			<5.0	%		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :

BO : BOUE

Laure MENJOU
Responsable du Laboratoire



Analyse des échantillons semaine n° : 2020-49
Siccité (moyenne d'analyses quotidiennes) : 50,67
 Boue Seine Aval +
 Boue réglementaire
 Boue non conforme. FNC n° _____

DATE : VISA Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

 <p>SIAAP Service public de l'assainissement francilien</p>	<p align="center">DLE Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements</p> <p align="center">82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 0141195364 E-mail : receptionlabo@siaap.fr</p>	<p align="center">RAPPORT</p>
---	---	--------------------------------------

Votre commande : **Suivi Boue SAV microbio (3513)**
 Nom de projet : **SAV**
 Echantillon(s) reçu(s) le : **04/12/2020**
 N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-LAM-2020-2974**
 Rapport autorisé le : **21-DÉC. -2020 07:47**

SIAAP SEINE AVAL UPBD

TRAITEMENT DES BOUES, ROUTE DES NOYERS BP 104
 78600
 MAISONS-LAFFITTE

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
 Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO20-57537 / BTF microbio prélevé le **02-DÉC. -2020 09:00**


Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode interne 26-LAB-MOP-103	04/12/2020			r	Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	04/12/2020			r	<5.60E+00	NPP/gMS

Observations liées aux résultats :
 Matière sèche : 52.2% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2020-2783)
 Résultats :
 - Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :
 BO : BOUE

Yves ZARZELLI
 Responsable du Laboratoire

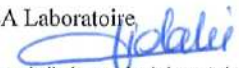


Analyse des échantillons semaine n° : **2020-49**

Microbiologie :

Coliformes thermotolérants : /g MS

Escherichia coli : /g MS

DATE : **21/12/20** VISA Laboratoire 

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.